

Comptes de fonctionnement éligibles au FCTVA

COMPTE 615232 - Entretien des réseaux

Dépenses relevant bien du compte 615232



- ☑ Travaux d'entretien concernant la partie d'un ouvrage pouvant contenir des éléments linéaires de canalisation, des équipements ou accessoires et des branchements
- ☑ Travaux d'entretien sur les réseaux de distribution euxmêmes, regroupant des canalisations aériennes ou souterraines (ex : curage)
- ☑ Travaux d'entretien sur les accessoires des réseaux comme les installations annexes, les branchements, les colonnes montantes et dérivations individuelles.

Dépenses ne devant pas être imputées au compte 615232	Imputation comptable à utiliser
Achats de fournitures et matériels pour la maintenance et les tra- vaux d'entretien réalisés en régie par le personnel de la collectivité	60632
Redevances afférentes aux contrats de maintenance	6156

Réseaux:

- Réseaux d'eau
- Réseaux d'eaux pluviales
- Réseaux d'assainissement
- Réseaux de téléphonie / internet
- Réseaux électrique (dont éclairage public)
- Climatisation